

Situation épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres

- Édition du 30 novembre 2021

La note présente dorénavant des données couvrant parfois des périodes différentes, toujours sur 7 jours et permettant toujours d'apprécier les tendances

Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S47 du 20 au 26 novembre 2021)

La circulation virale reste élevée sur le département avec un taux d'incidence qui augmente à 130,2 cas pour 100 000 habitants (supérieur au seuil d'alerte de 50 pour 100 000 habitants). Le taux de positivité est de 4,3 %. Le taux d'incidence est le plus élevé chez les 0-9 ans et les 30-49 ans (données Covidtracker, figure 4). À l'échelle infra-départementale, la circulation virale s'intensifie dans tous les établissements publics de coopération intercommunale à l'exception de la communauté de commune de Parthenay-Gâtine où une légère baisse du taux d'incidence est observée.

Le nombre d'hospitalisations avait fortement diminué la semaine dernière mais repart à la hausse depuis ce week-end.

La vaccination, les dépistages et les gestes barrières restent nos atouts afin d'éviter une reprise épidémique.

- En semaine S47, le département des Deux-Sèvres est le département néo-aquitain où la circulation virale est la plus faible, toutefois une intensification de la circulation du SARS-CoV-2 est observée sur le territoire. Le taux d'incidence s'établit à **130,2 cas pour 100 000 habitants** contre 284,7 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine. Le taux de positivité est de **4,3 %** (5,9 % en région avec un R-effectif qui augmente par rapport à la semaine dernière et atteint 1,59). Le taux de dépistage est de **3 004,3 pour 100 000 habitants**. Ce sont les enfants 0 et 9 ans (144 pour 100 000 habitants) et les adultes 30-49 ans qui sont les plus touchés (129 pour 100 000 habitants étant le taux le plus haut chez les 40-49 ans). Cette intensification de la circulation virale est retrouvée sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Le Lot-et-Garonne possède, à ce jour, le plus fort taux d'incidence de la région, soit 434,4 cas pour 100 000 habitants.
- Pour mémoire, en semaine 46, **346 nouveaux cas avaient été détectés**. La circulation virale était la plus faible sur la CC de Parthenay-Gâtine et la plus élevée sur la CC Airvaudais-Val du Thouet. Le niveau de dépistage augmentait ; 9061 tests réalisés (RT-PCR ou antigéniques). Le taux d'incidence était de **90,7 cas pour 100 000 habitants**. Le taux de positivité était de **3,8 % (5,4 % en région avec un R-effectif de 1,38)**.
- Sur 559 tests positifs, 200 ont été criblés et **151 ont présenté la mutation L452R (variant Delta)**. En Nouvelle-Aquitaine, le variant représente 97,3 % des cas.
- **Concernant la couverture vaccinale, 81,1 % de la population en Deux-Sèvres a reçu au moins une injection, et 80,4 % de la population a un schéma vaccinal complet**. Ces taux sont légèrement inférieurs à la moyenne régionale (81,9 % et 80,8 %). Par ailleurs, la couverture vaccinale du rappel est de **12,0% dans le département (soit +0,3 points par rapport à la région : 11,7%)**.
- À ce jour, **13 hospitalisations Covid-19 sont en cours** (-6 en une semaine). Depuis le 1^{er} octobre, 1553 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu.
- En Deux-Sèvres, 27 % des lits de réanimation sont occupés par des patients Covid-19.
- **Aucun nouveau décès n'est à déplorer.**
526 décès de la CoVid-19 depuis le début de l'épidémie.
- **6 EHPAD sont touchés par la Covid-19 actuellement** dont 2 sont en situation de cluster avec au moins 3 cas positifs. **Aucun établissement accueillant des personnes avec handicap n'est concerné.**
- Environ **2 255 personnes sont aujourd'hui isolées** (cas positifs et personnes contacts à risque d'être contaminées).

Suivi de l'épidémie

Tableau 1 : évolution du nombre de cas positifs au test virologique du SARS-CoV-2 en Deux-Sèvres

Semaine	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46
Nombre de cas positifs	377	361	316	299	190	142	124	152	323	311	298	234	240	346

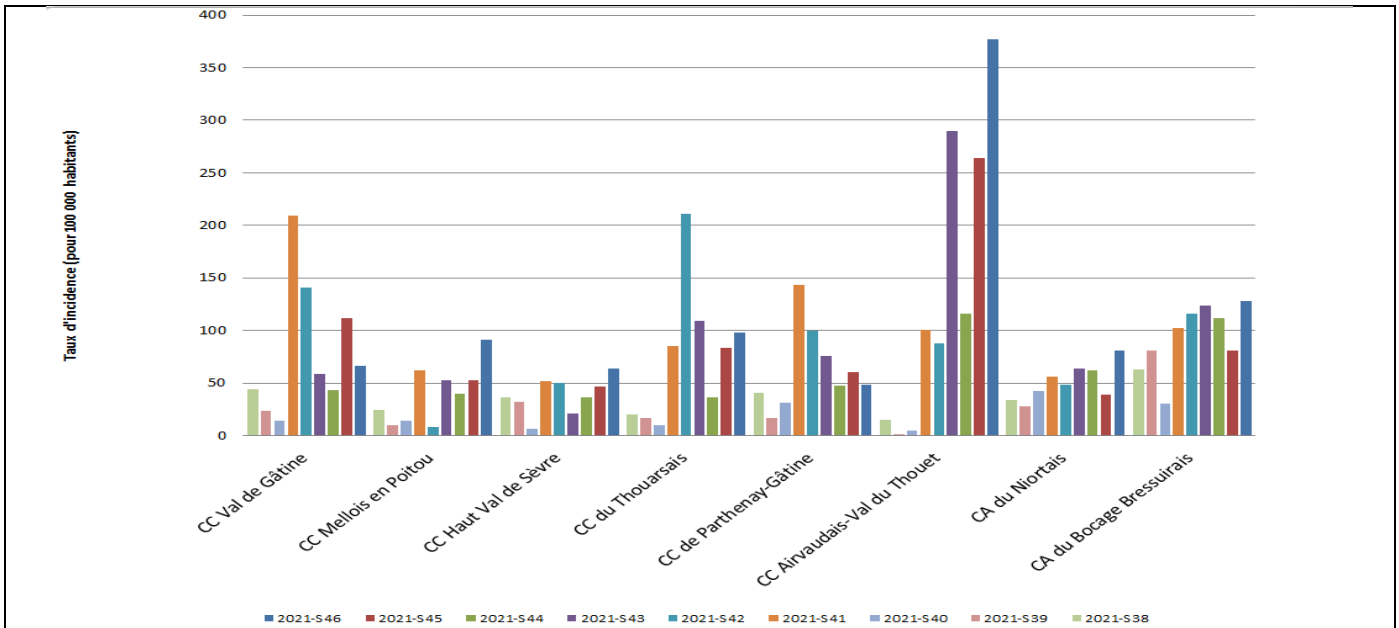


Figure 1 : Taux d'incidence par territoire et par semaine (S38 - S47)

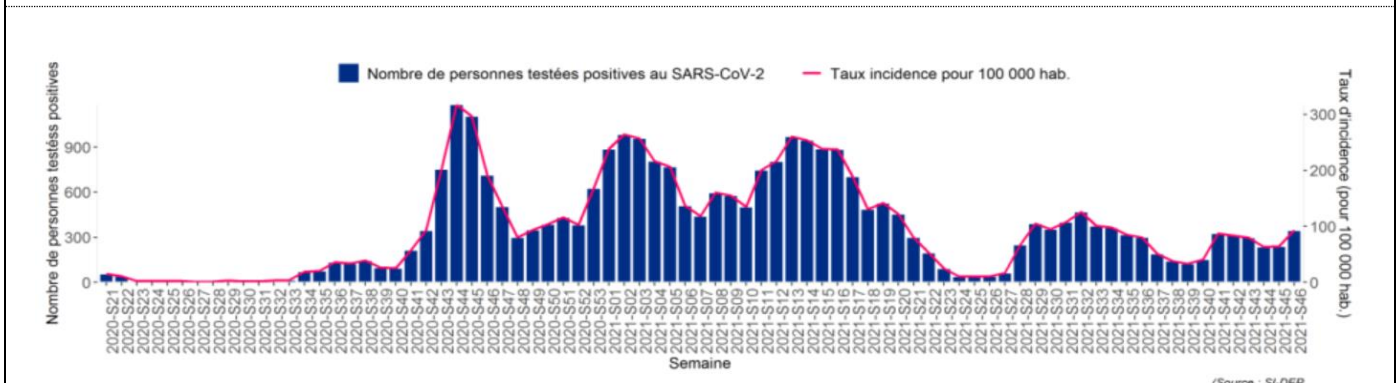


Figure 2 : Évolution hebdomadaire du taux d'incidence et du taux de positivité des tests réalisés, département des Deux-Sèvres
Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par SPF. Il ne présente donc pas les chiffres de la semaine S47

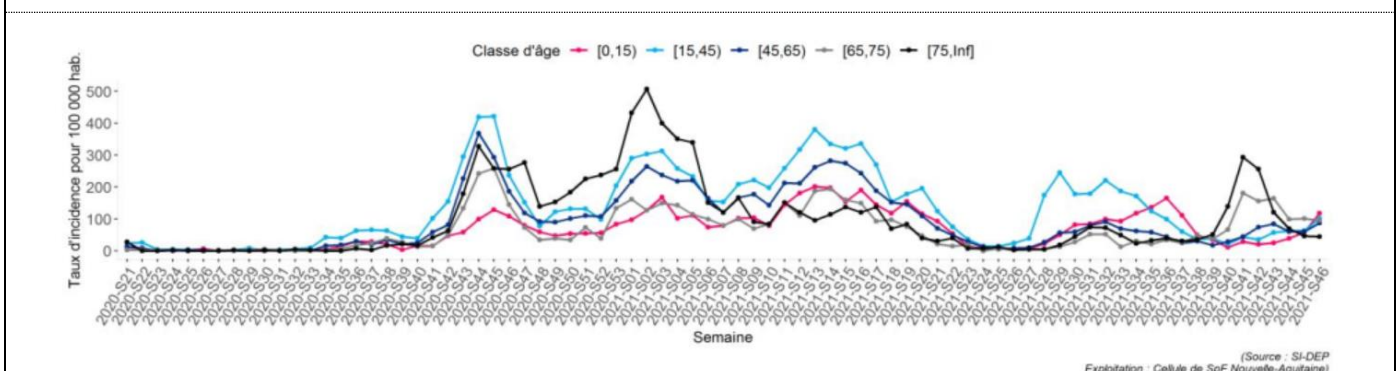
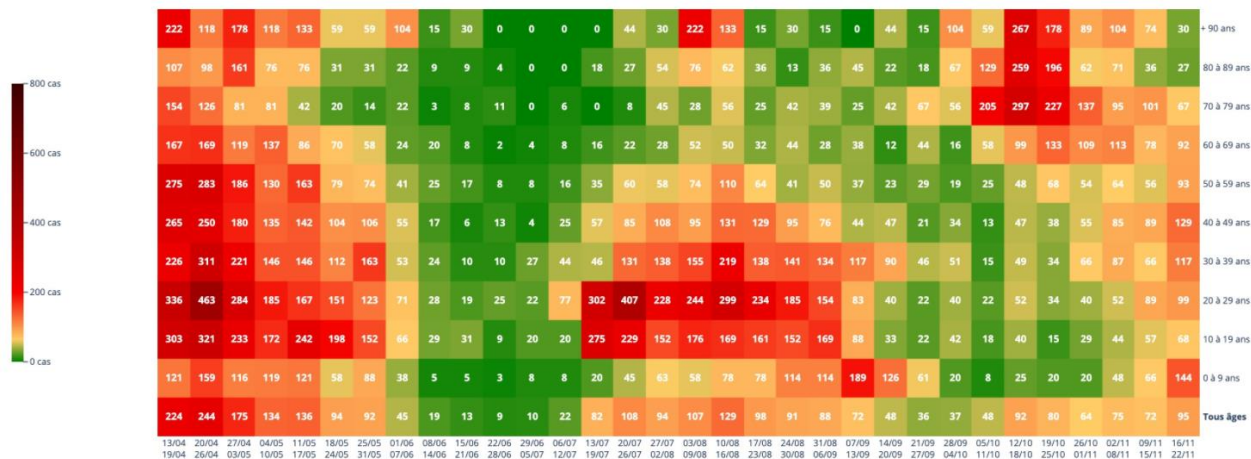


Figure 3 : Taux d'incidence par classe d'âge, département des Deux-Sèvres

Taux d' incidence du Covid19 en fonction de l'âge - Dép. 79



Lecture : une case correspond au taux d' incidence pour une tranche d'âge (à lire à droite) et à une date donnée (à lire en bas).
Du rouge correspond à un taux d' incidence élevé. Date : 25 novembre - Source : @GuillaumeRozier covidtracker.fr - Données : Santé publique France

La circulation virale est élevée chez les 0-9 ans et 30-49 ans.

Figure 4 : Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par Santé publique France. Exploités par <https://covidtracker.fr/>

Hospitalisations

	Nombre de lits de réanimation installés	Nombre de lits supplémentaires en réa. disponibles sous 48h	Total de lits en réanimation	Nombre de patients Covid-19 en réanimation	Taux de patients Covid-19
Deux Sèvres	10	5	15	4	27 %
Nouvelle-Aquitaine	415	67	503	122	18,0 %

Tableau 4 : Nombre de lits de réanimation et occupation des lits par les patients CoVid-19

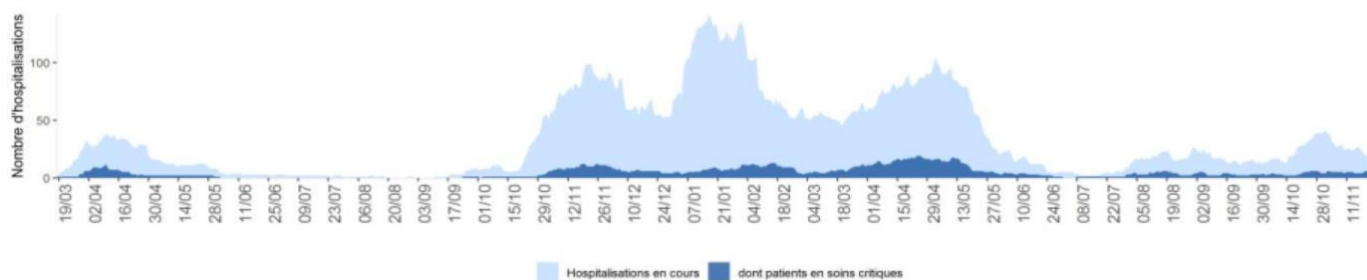


Figure 5 : Évolution quotidienne du nombre d'hospitalisations pour la Covid-19 en Deux-Sèvres, dont admissions en réanimation
Source SI-VIC (système national d'information de suivi des victimes), exploitation SPF
Au 30 novembre 2021, 13 hospitalisations étaient en cours dont 5 réanimations et soins continus

Dépistages par les équipes de médiateurs de lutte anti-covid

Depuis le 15 octobre, les dépistages dits « de confort » devenant payants, les médiateurs ne réalisent plus d'opérations visant à améliorer un passe sanitaire. Les interventions des médiateurs seront réorientées sur des opérations en lien avec la vaccination (participation aux campagnes de vaccination, promotion de la vaccination...) et des dépistages ciblés en cas de cluster et de hausse de circulation du virus dans des zones spécifiques. Les médiateurs peuvent être mobilisés en appui d'autres actions de dépistages, notamment celles conduites par l'Education nationale.

Les prochains dépistages publics

PRAHECQ	Vaccination EHPAD	01/12/2021	9h00 à 12h00	Ouvert à tous
NIORT	Festivité et marché de Noël	04/12/2021	14h00 à 20h00	
		05/12/2021		
CERSAY	Intervention « Prévention résidence autonomie - Les cerisiers blancs »	06/12/2021	15h30 à 17h00	
THOUARS	Intervention Métiers Tours dépistage & Prévention à l'Orangerie	08/12/2021	13h30 à 16h30	
COULONGES-SUR-L'AUTIZE	Intervention « Prévention EHPAD Aliénor »	09/12/2021	14h00 à 15h30	

Lors de certaines missions, plutôt que des dépistages par tests antigéniques, **les médiateurs font aussi de la pédagogie sur l'usage des autotests et en font la distribution.**



Vaccinations

En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **646 514 injections** depuis début janvier. **81,1 %** des deux-sévriens ont reçu la première injection (**81,9 % en région**), **80,4 %** ont eu un schéma vaccinal complet ¹ (**80,8 % en région**) et **12,0 %** ont reçu une dose de rappel (**11,7 % en région**).

Tableau 5 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres

	du 04 janv. au 25 novembre 2021
Au moins une dose	302 108
Schéma vaccinal complet	299 613
Vaccination de rappel	44 793

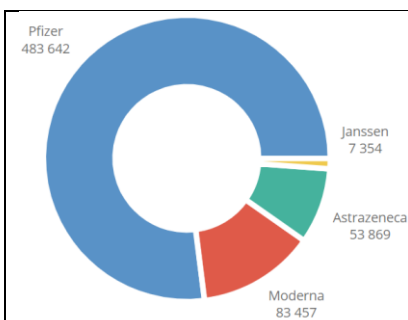


Figure 6 : Répartition des injections par vaccin en Deux-Sèvres.
Source SI-Vac, exploitation ARS

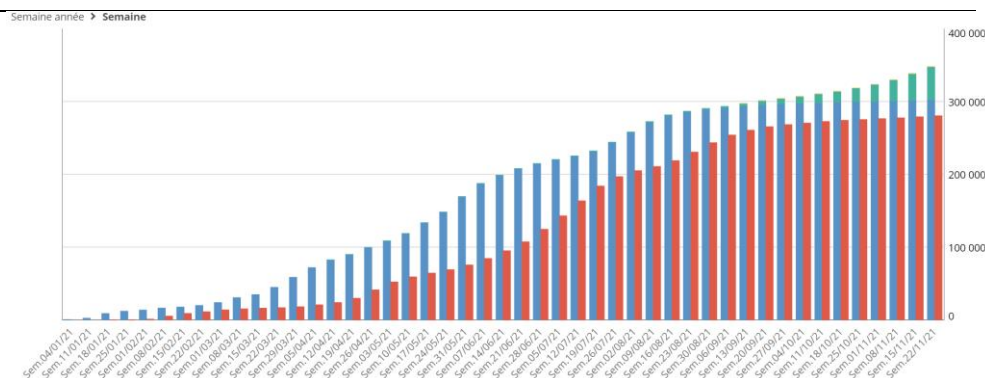


Figure 7 : Cumul du nombre quotidien d'injections en Deux-Sèvres, tout lieu, tout âge, tout vaccin (bleu : 1^{ère} injection ; rouge : 2^{ème} ; vert : 3^{ème} injection)
Source SI-Vac, exploitation ARS

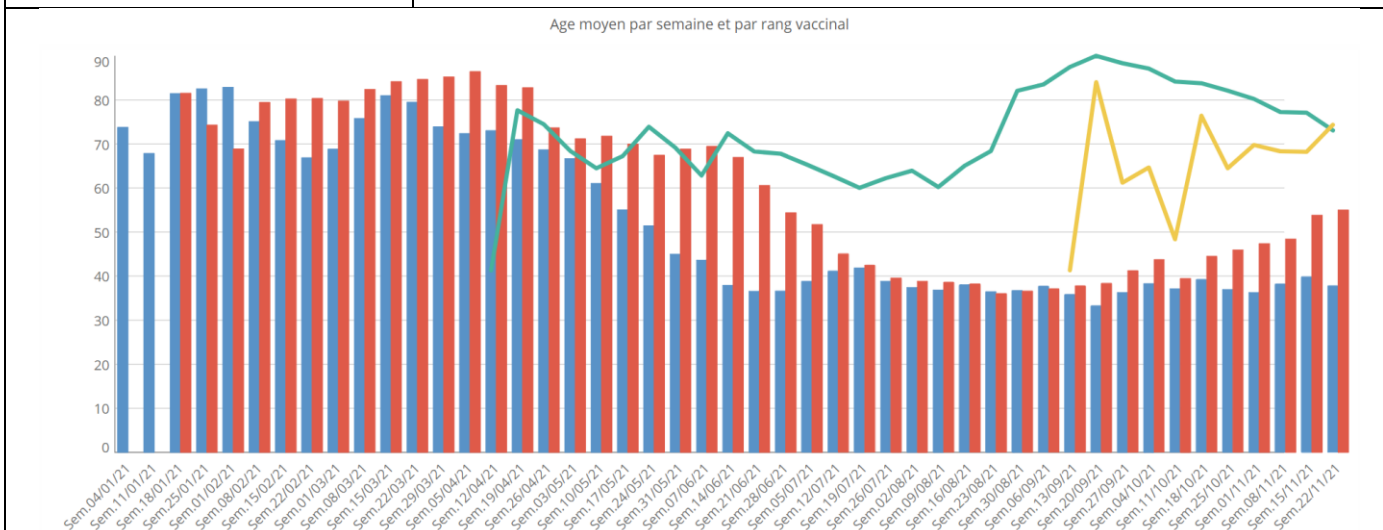













Figure 8 : Âge moyen par semaine, tout lieu, tout vaccin (bleu : 1^{ère} injection ; rouge : 2^{ème})
Source SI-Vac, exploitation ARS

NB : des injections peuvent être faites à des extra départementaux, ou bien des deux-sévriens être vaccinés dans d'autres départements, d'où un écart mineur avec les taux de couverture de la population deux-sévrienne du tableau 5.

¹ Schéma vaccinal complet : suivant la personne, un schéma vaccinal correspond à 2 injections du même vaccin, ou parfois à 3 injections (personnes immunodéprimées), ou à 1 injection après avoir contracté la maladie plusieurs mois avant, et parfois à 2 injections avec 2 vaccins différents, etc.

 La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC		 Mon âge	 Ma situation	 Janssen ou AstraZeneca	 Pfizer-BioNTech	 Moderna
0 à 11 ans inclus		<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>				
12 à 17 ans inclus		Quelle que soit ma situation →		 <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) À l'école/Mon lieu d'apprentissage Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin 		
18 à 29 ans inclus		Quelle que soit ma situation →		 <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail/ Service de santé universitaire Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin 		
30 à 54 ans inclus		Quelle que soit ma situation →		 <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail/ Service de santé universitaire Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin 	 <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail/ Service de santé universitaire Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination Mon lieu de soin 	
55 ans et plus		Quelle que soit ma situation →		 <ul style="list-style-type: none"> Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme A domicile Mon lieu de soin <small>(Si la première dose a été réalisée avec AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARN messager) (Si la première dose a été réalisée avec le vaccin Janssen, un rappel avec un vaccin à ARNm est nécessaire 4 semaines après la vaccination)</small>	 <ul style="list-style-type: none"> Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD et résidence autonomie) Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination 	 <ul style="list-style-type: none"> Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme Chirurgien-dentiste Laboratoire de biologie médicale Centre de vaccination

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

A partir du **27/11**, pour toutes les personnes de **18 ans et +**, le rappel est administré à partir de **5 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à **partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech	Moderna
12 à 17 ans inclus	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité Dans toutes les autres situations	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
18 à 29 ans inclus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	
30 à 64 ans inclus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin 	<p>✓</p> <p>Je reçois une demi-dose de vaccin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
65 ans et plus	Quelle que soit ma situation	<p>✓</p> <p>Je reçois une dose de rappel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu d'hébergement 	<p>✓</p> <p>Je reçois une demi-dose de vaccin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu d'hébergement

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment.
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles, selon les modalités ci-dessus.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19



version : 18 novembre 2021